

*Par mail*

**Aux délégués au Synode**

Lausanne, le 24 mai 2018

## **Synode ordinaire de printemps des 15 et 16 juin 2018 – Convocation**

Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs,

Le Synode est convoqué, conformément aux articles 55, 56 et 58 du Règlement ecclésiastique (RE), en session ordinaire :

**le vendredi 15 juin 2018 de 14h à 17h30**

*après-midi suivi d'un apéritif dînatoire où vous êtes cordialement invités*

**et le samedi 16 juin 2018 de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30**

*dîner en commun à midi – sur inscription uniquement (voir au verso)*

**à la salle de paroisse de Chamblandes à Pully ([plan](#) en p.3)**

### **L'ordre du jour est le suivant :**

1. Ouverture
2. Message du Conseil synodal (CS)
3. Comptes 2017  
*Annexes : rapports du CS, de la Commission des finances (CoFin) et de l'organe de révision*
4. Contributions des Régions et des paroisses  
*Annexes : rapport du CS et rapport de la CoFin*
5. Information sur les contributions des Régions et des paroisses pour 2019
6. Création d'une fondation immobilière  
*Annexes : rapport du CS et rapport de la CoFin*
7. Financement de « l'Espace Culturel des Terreaux (ECT) »  
*Annexes : rapport du CS et rapport de la CoFin*
8. Gestion 2017  
*Annexes : rapport du CS et rapport de la CoGest*
9. Motion 1 : « Pour une consultation des paroisses et des régions dans le rapport sur les dotations »  
*Annexe : Texte des motionnaires*
10. Motion 2 : « Pour un rapport participatif et fédérateur sur les dotations »  
*Annexe : Texte des motionnaires*
11. Election d'un ministre à la vice-présidence du Synode
12. Informations du CS
13. Questions et interpellations
14. Clôture

Un clic sur l'icône de téléchargement vous permet d'accéder aux rapports et autres annexes, sur le site.



### Invitations

- A chaque synode ordinaire de printemps des représentants des autorités civiles et ecclésiastiques de la région sont invités à venir s'exprimer. C'est le cas également cette année.
- Les ministres suffragants ayant réussi leur examen de consécration ou d'agrégation se présenteront lors de l'apéritif dînatoire qui suivra la session, le vendredi après-midi.
- Enfin, samedi après-midi à 14h, une délégation de la HET-PRO comprenant MM. Jean Decorvet (recteur), Frédéric Hamman (prof. de théologie systématique) et Shafique Keshavjee (membre du Comité de direction), viendra s'exprimer devant le Synode pour un temps de présentation et d'échanges.

### Temps de convivialité vendredi en fin d'après-midi et dîner de samedi

- Merci de rester après la session, vendredi après-midi, pour rencontrer les futurs ministres de l'EERV, autour d'un **apéritif dînatoire**, préparé par nos hôtes.
- Le **dîner de samedi** pourra être pris en commun. Il est organisé sous la responsabilité de Aude Collaud, ministre jeunesse de la région Gros-de-Vaud – Venoge. Une fois déduites les charges, l'argent récolté permettra de soutenir le voyage à Madagascar du groupe de jeunes de la Région 5. Détails sur le flyer en ligne. Prix indicatif : 30 CHF. Un panier sera disposé pour récolter votre don  
**Inscription obligatoire par [ce formulaire](#).**

### Documents électroniques

Nous avons pris l'habitude d'envoyer la convocation sous forme électronique.

Les documents sont à télécharger à cette adresse : <http://eerv.ch/documents/synode-2018/> (cas échéant, n'oubliez pas de « rafraîchir » la page !).

### Séances de préparation

Nous rappelons également l'utilité des séances préparatoires par groupement de régions ainsi que la disponibilité du Conseil synodal pour prendre part à celles-ci.

### **Merci à tous les lieux d'Eglise d'annoncer et de porter dans la prière la session du Synode.**

Nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs, nos salutations cordiales et fraternelles.

Au nom du bureau du Synode



Sylvie Arnaud  
Présidente



François Paccaud  
Secrétaire

Annexes : mentionnées + plan en page 3

Copie : Conseil synodal

### Salle de paroisse de Chamblandes – [Av. C.-F. Ramuz 65](#) à Pully

- Très peu de places de parc aux alentours. Un parking public est disponible à l'Avenue du Tirage. La gare CFF est à 15 minutes à pied.
- Pour les transports en commun : les bus 4 et 25 ont un arrêt à proximité de la salle (arrêt CF Ramuz).

